

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:400692-2017:TEXT:FR:HTML>

**France-Chambéry: Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
2017/S 195-400692**

Avis de marché

Services

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Commune de Chambéry
21730065600014
Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville
Chambéry
73011
France
Téléphone: +33 479602094
Courriel: marchespublics@mairie-chambery.fr
Code NUTS: FRK27

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.chambery.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <http://www.chambery.fr>

I.2) **Procédure conjointe**

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<http://www.chambery.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues autre adresse:

Commune de Chambéry commande publique — bureau 19
99 place François Mitterrand
Chambéry Cedex
73011

France

Courriel: marchespublics@mairie-chambery.fr

Code NUTS: FRK27

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.chambery.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <http://www.chambery.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.chambery.fr>

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Organisme de droit public

I.5) **Activité principale**

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet**II.1) Étendue du marché****II.1.1) Intitulé:**

Aménagement du secteur centre Nord à Chambéry — accord-cadre pour la réalisation de missions d'OPC.

Numéro de référence: 17/41

II.1.2) Code CPV principal

71240000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum. Attribution d'un marché unique. Montant estimatif des prestations pour la durée de l'accord-cadre: 200 000 EUR. Le secteur d'intervention est le Centre Nord, de la confluence au Nord à l'avenue du Comte vert au sud, et entre la Leysse et l'Hyère.

Une coordination étroite sera aussi nécessaire avec d'autres projets: Cassine, pôle d'échange gare, les quais, les parkings en concession de service public. La ville a décidé de mettre en œuvre un certain nombre de programmes d'aménagement dans des secteurs urbains en renouvellement dont le secteur centre Nord de la ville.

La Ville est maître d'ouvrage désigné dans le cadre d'une co-maitrise d'ouvrage entre la Ville de Chambéry et Chambéry métropole cœur des Bauges sur l'ensemble du secteur centre/nord.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 200 000.00 EUR

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) Description**II.2.1) Intitulé:****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71240000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRK27

II.2.4) Description des prestations:

Accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum. Attribution d'un marché unique. Montant estimatif des prestations pour la durée de l'accord-cadre: 200 000 EUR. Le secteur d'intervention est le Centre Nord, de la confluence au Nord à l'avenue du Comte vert au sud, et entre la Leysse et l'Hyère.

Une coordination étroite sera aussi nécessaire avec d'autres projets: Cassine, pôle d'échange gare, les quais, les parkings en concession de service public. La ville a décidé de mettre en œuvre un certain nombre de programmes d'aménagement dans des secteurs urbains en renouvellement dont le secteur centre nord de la ville.

La Ville est maître d'ouvrage désigné dans le cadre d'une co-maitrise d'ouvrage entre la ville de Chambéry et Chambéry métropole cœur des Bauges sur l'ensemble du secteur centre/nord.

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA: 200 000.00 EUR
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 60
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Nombre de candidats envisagé: 3
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:
Critères de sélection des candidatures: sur la base des justifications remises, la liste des candidats déclarés recevables sera établie en tenant compte des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées sur la base des critères de sélection suivants: — la qualité des références des candidats, notamment en matière d'opération de même nature; — les capacités techniques et financières des candidats appréciées au regard des enjeux et de la nature du projet.
Il est rappelé que, s'agissant d'une procédure restreinte, aucun dossier de consultation n'est à retirer auprès du pouvoir adjudicateur. Les candidats devront fournir un dossier de candidature comportant l'ensemble des justifications demandées. Seuls les candidats sélectionnés pour la phase offre se verront remettre un dossier de consultation.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: oui
Description des options:
Possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) **Conditions de participation**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions:
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail;
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection:
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la réception du premier bon de commande. prestations réglées par des prix unitaires Prix révisables annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations: ressources propres de la Ville de Chambéry et de la communauté d'agglomération Chambéry Cœur des Bauges.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 06/11/2017

Heure locale: 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.chambery.fr> -

La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les candidats se présentent dans les conditions suivantes: Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Grenoble

2 place de Verdun

Grenoble

38022

France

Téléphone: +33 476429000

Courriel: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Fax: +33 476422269

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

Comité consultatif de règlement amiable des litiges

79 cours Charlemagne

Lyon

69002

France

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

06/10/2017